

AFFAIRE N° 7 - Participation de la Commune de St-Denis pour un montant de frs.CFA. 72.000.- aux frais relatifs aux travaux de rénovation du cadastre de la Commune (zone du Piedmont).

M.le Maire donne lecture du rapport :

" Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier une dépense de frs.CFA. 72.000.- représentant le montant de la participation de la Municipalité aux frais relatifs aux travaux de rénovation du cadastre de la Commune (zone du Piedmont).

Je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé,
St Denis le 6 juillet 1965
Pl le Préfet
le Secrétaire Général p. les A.E
Signé: Chevance